

#### EPRD 2021

On note pour 2020 un net recul des cessions liées au report des interventions et des soins pendant la crise sanitaire : **-2.8%** pour les CGR et **-2.5%** pour les plaquettes.

Les cessions de plasmas thérapeutiques sont en baisse **-11.8%**, deux raisons à cela :

- L'utilisation du nouveau médicament pour le traitement du Purpura Thrombotique Thrombocytopénique qui permet de diminuer de 30% les échanges plasmatiques, se démocratise.
- L'application par certains centres hospitaliers, du PBM (Patient Blood Management) qui incite fortement les établissements de soins à être plus économes en termes de consommation de Plasmas thérapeutiques.

L'établissement doit suivre de très près ces nouvelles orientations des prescripteurs car nos activités pourraient en être très fortement impactées.

L'année 2020 a également été marquée par une baisse des prélèvements :

- **-2,6%** pour le Sang Total
- **- 6,7%** pour les aphérèses

Principalement dû à la crise sanitaire à laquelle nous sommes confrontés.

Le budget 2021 est basé sur les cessions réalisées en 2019, les élus y voient ici le seul moyen qu'a trouvé l'EFS pour justifier le maintien de ses effectifs de prélèvement pour 2021.

La direction souhaite maintenir un appareil de collecte « robuste », mais cela ne pourra pas être le cas : sans revalorisation salariale, les postes resteront vacants, et les collectes annulées faute de personnels.

Concernant le LFB, à défaut de signature d'une convention pluriannuelle, un avenant a été signé pour encadrer l'exercice 2021.

Celui-ci prévoit la cession de 902 000 L de plasma (niveau proche du réalisé 2019), dont 69% issu de Sang Total et 31% issu d'aphérèses plasmatiques. Cet avenant ne prévoit aucune augmentation des tarifs, qui sont nettement en dessous de cours mondiaux. **Ceci est inacceptable !**

Le LFB au bord du dépôt de bilan est largement soutenu par l'état français, plusieurs centaines de millions d'euros déjà investis pour si peu de résultats ! L'usine d'Arras ne devrait ouvrir ses portes au mieux qu'en 2024 !

L'EFS n'est pas logé à la même enseigne. Une rallonge de 10M€ seulement nous a été accordée pour faire face à la crise sanitaire, alors que d'autres établissements de santé ont bénéficié de mesures exceptionnelles, comme le financement de la prime Covid, des hausses de salaires liées au Ségur de la santé, des avances de trésorerie, et des garanties de financement.

Les tutelles refusent également la revalorisation des actes complexes d'immunohématologie qui représenterait un gain de 7M€, et la revalorisation des tarifs des PSL.

L'EPRD 2021 est construit sur :

- Un chiffre d'affaire identique à celui de 2019
- Une CAF tellement faible qu'une bonne partie des investissements devra se faire sur les fonds propres de l'EFS.
- Une trésorerie qui se dégrade fortement
- Des économies encore et toujours faites sur le dos de l'efficience.

Nous constatons une fois de plus que l'EFS n'a aucun soutien des tutelles pour aller vers une situation économique équilibrée, que l'établissement essaye en vain d'atteindre par tous les moyens. Nous avons la très nette sensation que plus l'on « saigne » les personnels, moins l'état nous vient en aide.

L'état attend-il que les comptes soient dans le rouge pour intervenir, comme il l'a fait pour les hôpitaux ?

Pourquoi l'EFS doit-il toujours répondre présent et ne rien obtenir en retour ?

**Les élus FO du CSEC voteront défavorablement.**

## **AXES ET ORIENTATION DE LA FORMATION 2019-2023**

Les axes et orientations triennales présentés ce jour, ont très peu évolué depuis l'an dernier et restent toujours en attente du prochain COP.

Ces axes et orientations devraient mettre en priorité ce qu'est le cœur de la réforme, c'est-à-dire la liberté donnée à chaque salarié de choisir son avenir professionnel et développer ses compétences. Tout ceci en garantissant une équité d'accès des salariés aux différents dispositifs de formation. Aujourd'hui, peu de visibilité s'offre aux salariés, surtout en ce qui concerne le développement personnel.

Ces axes et orientations doivent être construits en lien avec les parcours possibles pour chacun des salariés, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, car ils sont fléchés exclusivement sur les orientations stratégiques de l'EFS.

De plus, l'offre de formation DPC doit être clarifiée.

**Comme l'an dernier les élus FO du CSEC donneront un avis défavorable.**

## **PROJET BNPI**

Le Projet U n'ayant pas abouti, une nouvelle fois par le manque de financement des tutelles, l'EFS s'est donc tourné vers ce projet BNPI.

Ce projet va avoir un impact sur la charge de travail du personnel des services IH/DEL en pré analytique, accentuée ces dernières années par l'augmentation des appels téléphoniques des établissements de soins. En effet ces établissements n'ont pas accès aux résultats d'analyses, et ont des difficultés dans la gestion des problèmes d'identité. L'installation du patch Inlog va permettre de réduire cet impact. Mais pour l'heure nous ne connaissons pas sa date de déploiement.

**Malgré ces remarques, FO votera positivement sur le projet BNPI, car il va permettre d'améliorer la sécurité transfusionnelle des patients.**